COD2299611SH6-10093

APPEL A MANIFESTATION D’INTERET

1. **Contexte Général de la République Démocratique du Congo (RDC)**
	1. Démographie : population : La RDC est le quatrième pays le plus peuplé d'Afrique, avec une population estimée à plus de 90 millions d'habitants.La population est très jeune : plus de 60% des habitants ont moins de 25 ans, ce qui présente à la fois des opportunités et des défis en termes de développement humain et de besoins en services.
	2. Urbanisation : Le taux d'urbanisation est croissant, avec une migration continue vers les grandes villes comme Kinshasa, Lubumbashi et Goma. Les infrastructures urbaines peinent à suivre le rythme de cette croissance démographique, entraînant des défis en matière de logement, de services de base et de gestion des déchets.
	3. Économie et Ressources Naturelles : La RDC est extrêmement riche en ressources naturelles, notamment en minerais (cobalt, cuivre, or, diamant, coltan), ce qui joue un rôle crucial dans l'économie mondiale. Malgré cette richesse, l'économie nationale reste sous-développée et fortement dépendante de l'exploitation de ces ressources.
	4. Croissance et développement : la croissance économique est souvent volatile et fortement influencée par les fluctuations des prix des matières premières et les conditions politiques internes. Les infrastructures de base, telles que les routes, l'énergie et les communications, sont inadéquates et mal entretenues, ce qui entrave le développement économique et la diversification.
	5. Secteur agricole : l'agriculture emploie la majorité de la population, mais reste largement sous-développée, avec une faible productivité et un accès limité aux technologies modernes. Les petits exploitants agricoles manquent de soutien infrastructurel, de crédits et de débouchés commerciaux
	6. Entreprenariat : l'entrepreneuriat en RDC est marqué par un dynamisme croissant malgré des défis importants tels que l'accès limité au financement et les infrastructures insuffisantes. Les initiatives gouvernementales et privées visent à soutenir les start-ups et les PME, notamment à travers des programmes de formation et des incubateurs. Cependant, le climat des affaires reste complexe avec des besoins urgents en réformes pour stimuler davantage l'investissement et l'innovation.
	7. Accès au financement en RDC : il reste un défi majeur pour les entrepreneurs, caractérisé par une disponibilité limitée de crédits et des taux d'intérêt (très) élevés. Les institutions financières locales manquent souvent de ressources pour soutenir les PME, et les conditions de prêt sont souvent strictes. Des initiatives émergent pour améliorer cette situation, incluant des programmes de soutien gouvernementaux et des partenariats avec des organisations internationales.
	8. Formation professionnelle en RDC doit mieux pour répondre aux besoins du marché du travail, mais elle fait face à des défis comme le manque d'infrastructures et de ressources qualifiées. Divers programmes gouvernementaux et privés visent à améliorer les compétences des jeunes et des travailleurs, avec un accent sur l'adaptation aux exigences économiques locales. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour aligner l'offre de formation avec les besoins des entreprises et favoriser l'employabilité.
	9. Éducation : le système éducatif en RDC est confronté à des défis majeurs, notamment des infrastructures inadéquates, une pénurie de personnel qualifié et des taux élevés d'abandon scolaire. L'accès à l'éducation est inégal, avec des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales, et entre les sexes.
	10. Santé : le système de santé est sous-financé et mal équipé, avec un accès limité aux services de santé de base, en particulier dans les zones rurales. Le pays est régulièrement confronté à des épidémies de maladies infectieuses telles que le choléra, la rougeole et Ebola, et à des problèmes persistants de malnutrition.
	11. Pauvreté et inégalités : la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec une grande partie de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les inégalités sociales sont prononcées, exacerbées par un accès inégal aux services de base comme l'éducation, la santé et l'eau potable.
	12. Gouvernance et Corruption : La gouvernance est marquée par une instabilité politique chronique et une corruption généralisée, qui freinent le développement économique et social. Des réformes sont nécessaires pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des institutions publiques.
	13. Conflits et Sécurité : La RDC est régulièrement affectée par des conflits armés, en particulier dans les régions de l'Est, entraînant des déplacements massifs de population et des crises humanitaires récurrentes. L’insécurité chronique empêche le développement stable et durable, affectant négativement les efforts de reconstruction et de développement.
2. **Enabel en RDC**

Enabel met en œuvre le Programme de coopération gouvernementale de la Belgique – RD Congo

2023-2027 : la République Démocratique du Congo est le premier pays partenaire de la coopération gouvernementale belge : environ 20% de l’enveloppe budgétaire globale de Enabel y est consacrée. Les relations de coopération qui remontent aux années 1960 se sont intensifiées depuis 2001. Faisant suite aux programmes de coopération précédents à savoir 2010-2013, 2014-2015 et 2020-2022, le programme actuel de coopération pour la période 2023-2027, doté d’un budget de 250 millions d’euros, s’inscrit dans la continuité des actions entamées lors des programmes précédents. Quatre principaux axes d’actions

• La jeunesse, formation, entrepreneuriat et emploi

• Les services sociaux de base

• L’agriculture et sécurité alimentaire

• La gouvernance inclusive

Ce programme envisage un impact direct sur plus de 3,5 millions de personnes, et sur plus de 16 millions de personnes de manière indirecte. Le programme de coopération belgo-congolais est basé sur les priorités de développement de la RDC repris notamment dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (PNSD-2), dans le Plan d’Action du Gouvernement (PAG) et dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et celles de la Coopération belge au développement. Il veut contribuer au développement socio-économique inclusif et durable, à la création d’emplois et à l’amélioration de l’accès aux services de base.

Additionnellement au programme bilatéral, Enabel exécute pour compte de tiers (UE, AFD, PIRRED) des programmes dans le secteur de l’enseignement technique, formation emploi, agriculture et lutte contre la déforestation.

<https://www.enabel.be/fr/country/rd-congo/>

1. **Justification de l’appel à manifestations d’intérêts**

Ces termes de référence sont élaborés pour sélectionner une ou plusieurs structures non profit dont la finalité est fondée sur le bénévolat et le transfert d’expertise nord/sud. Ces structures devront être capables de déployer leur expertise variée, correspondant aux thématiques portées par Enabel en RDC dans le cadre de missions perlées. Ceci dans le but de fournir une assistance en faveur des partenaires de l’Agence belge de développement en RDC en vue de contribuer et d’améliorer de manière significative leur impact dans leur cœur de métier. Les structures éligibles devront fonctionner sous statut associatif ou non profit afin de mobiliser des experts bénévoles pour soutenir les MPME en RDC. En vue de répondre aux défis multiples en RDC, il est donc attendu que des interventions sectorielles avec des missions perlées, permettant une intervention continue et progressive dans plusieurs secteurs clés soient diligentées en partenariat avec Enabel.

Ces termes de référence définissent les conditions de sélection et de recrutement de ces structures, la description génériques des actions attendues ainsi que la méthodologie d’intervention.

1. **Objectifs de l’appel à manifestation d’intérêt**

L'objectif principal est, en partenariat avec Enabel en RDC, de fournir un appui technique et stratégique sectoriel aux PME et structures économiques non profit (assimilables au champ de l’économie sociale et solidaire – coopératives, GIE etc.), afin de renforcer les capacités, améliorer les performances techniques, stratégiques, apporter une plus-value en matière de produits et de services, d’innovation et contribuer au développement durable de ces structures.

1. **Description du champ thématique de l’appel à manifestation d’intérêt et domaines d’intervention**

Les partenaires d’Enabel, organismes publics, petites entreprises privées, associations et autres coopératives ont des besoins spécifiques en soutien, appui et assistance, qui nécessitent la mobilisation d’une expertise pointue dans des domaines assez diversifiés et non exhaustifs comme :

* Économie : appui technique et stratégique à des artisans, associations d’artisans, optimisation de la gestion financière et stratégique des entreprises etc
* Formation et Éducation : développement de programmes éducatifs, formation de formateurs techniques, soutien de d’opérateurs engagés dans des filières vertes, innovantes, digitales.
* Entreprenariat : soutien technique à des MPME, incubateurs, agropoles, faitières patronales associatives d’entreprises, généralistes ou sectorielles.
* Santé : renforcement des structures de santé, formation du personnel médical.
* Agriculture : modernisation des techniques agricoles, gestion des coopératives.
* Gouvernance : amélioration de la transparence et de l'efficacité des institutions publiques.
* Environnement et développement Durable : initiatives de conservation, gestion des ressources naturelles.
1. **Description de l’action.**
	1. **Durée**

Les missions seront réparties au coup par coup sur une période de portée jusqu’au 31 décembre 2027 maximum, avec des interventions perlées susceptibles de couvrir des secteurs, thématiques et bénéficiaires variés, à des moments distincts, sur base d’une demande motivée à la structure sélectionnée, par le bénéficiaire lui-même, avec le soutien technique d’Enabel, correspondant au périmètre et au cadre d’intervention de ladite structure.

* 1. **Principes de base**

Le ou les experts missionnés par la structure sont bénévoles, la prise en charge des frais locaux engendrés par la mission (déplacements, per diem, hôtellerie) est couverte par Enabel ainsi que le le coût des billets d’avion, des assurances, des visas, des déplacements dans le pays de l’expert.

* 1. **Méthodologie**

La ou les structures associatives non profit retenues devront être en mesure d’intervenir dans le cadre de missions perlées ponctuelles de conseil, de formation et de coaching via un réseau de (ex)professionnels expérimentés prêts à intervenir bénévolement au profit d’entreprises locales ou d’associations qui en font la demande avec le soutien d’Enabel. Il s’agira dans ce cadre, de missions visant à intervenir dans des secteurs variés, dans un large éventail de secteurs d’activités : industrie, agriculture et élevage, énergie, hôtellerie, microfinance, services, enseignement, santé publique, etc. Les structures devront s’assurer que les principes méthodologiques suivants soient endossés par leurs experts mobilisés

* Experts qui adoptent une approche consultative, personnalisée et non imposante. Ces experts devraient être capables de guider les entreprises et bénéficiaires dans la définition et l'implémentation de leurs propres stratégies qui correspondent à leurs besoins spécifiques, ressources disponibles, et contexte opérationnel en RDC.
* Les experts doivent maintenir une considération permanente pour l'autonomie décisionnelle du bénéficiaire final et respecter l'identité culturelle de l'organisation.
* Les experts devront intégrer des pratiques sensibles au genre, en encourageant une masculinité positive qui valorise le respect et l'inclusivité. Cela inclut des initiatives pour briser les stéréotypes de genre et favoriser une participation équitable de tous les membres de l'équipe
* les experts favorisent l'engagement actif des bénéficiaires et facilitent leur formation et le transfert de compétences.
* La structure proposera un système simple mais robuste de rapportage, d'évaluation et de suivi pour mesurer l'efficacité des interventions. Un suivi régulier trimestriel sera assuré conjointement avec un point focal Enabel en RDC spécialement désigné.
	1. **Modalités**

Les structures intéressées doivent soumettre un dossier synthétique de manifestation d’intérêt comprenant :

* Une lettre de manifestation d'intérêt expliquant la motivation
* Une offre technique générique détaillant la méthodologie et les approches proposées pour atteindre les objectifs
* Liste d’experts thématiques avec leur niveau d’expérience et CV
* Une preuve d'expérience dans des projets similaires (max. 2 pages).
* Copie des statuts démontrant la régularité juridique de la structure

Le dossier sera à soumettre auprès de Enabel en format électronique à l'adresse suivante : procurement.cod@enabel.be, avant le 15/10/2024 à 16h00 en indiquant en objet : COD2299611SH6-10093 – Manifestation d’intérêt.

**Annexe 1. Formulaire D’identification**

|  |
| --- |
| **Identification De La STRUCTURE NON PROFIT** |
| Dénomination : |  |
| Adresse : |  |
| Numéro d’entreprise : |  |
| Représentée par (nom et prénom) : |  |
| Fonction : |  |
| Tel : |  |
| E-mail : |  |
| N° de compte pour les paiements : |  |
| Institution financière : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Date : |  |
| Signature autorisée : |  |